

V E N T E A U X E N C H E R E S P U B L I Q U E S

Sur la Commune de **COURCHEVEL (Savoie)**,
COURCHEVEL 1850 - 630 Rue des Clarines - Lieudit « Les Tovets »

UN IMMEUBLE « TYPE CHALET » avec TERRAIN ATTENANT

ADJUDICATION fixée au **VENDREDI 07 OCTOBRE 2022 à 14 heures** devant le
Juge de l'Exécution du **TRIBUNAL JUDICIAIRE d'ALBERTVILLE (Savoie)**
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains

MISE A PRIX : DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE euros (2 500 000,00 €)

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Sur la Commune de **COURCHEVEL (Savoie)**, Station de Courchevel 1850 Lieudit « Les Tovets » 630 rue des Clarines, dans un ensemble immobilier type chalet comprenant un rez-de-chaussée formant sous-sol et trois étages avec terrain attenant, figurant au cadastre section AB n°134 pour une contenance de 00a 63 ca et section AB n°291 pour une contenance de 02a 59ca,

LE LOT N° 1 : un LOCAL au rez-de-chaussée (formant sous-sol) et une quote-part indéterminée des parties communes générales

LE LOT N° 2 : un LOCAL au rez-de-chaussée (formant sous-sol) et une quote-part indéterminée des parties communes générales

LE LOT N° 3 : un LOCAL au rez-de-chaussée (formant sous-sol) et une quote-part indéterminée des parties communes générales

LE LOT N° 4 : un LOCAL au rez-de-chaussée (formant sous-sol) et une quote-part indéterminée des parties communes générales

LE LOT N° 5 : un LOCAL au rez-de-chaussée (formant sous-sol) et les 250/1000èmes des parties communes générales

LE LOT N° 6 : LA TOTALITE DU 1^{er} ETAGE comprenant trois chambres, deux chambres cabines et un WC, et les 250/1000èmes des parties communes générales

LE LOT N° 7 : LA TOTALITE DU 2^{ème} ETAGE comprenant un appartement avec séjour-salon, cuisine, une chambre, une chambre-cabine, salle de bains et wc, et les 250/1000èmes des parties communes générales

LE LOT N° 8 : un APPARTEMENT situé au troisième étage, comprenant une salle de séjour, cuisine, une chambre, une chambre cabine, un dégagement et balcon attenant y compris placard à skis, et les 250/1000èmes des parties communes générales.

Les droits et biens immobiliers ci-dessus ont été saisis à la requête de la **SA BANQUE DEGROOF PETERCAM**, société anonyme de droit belge, dont le siège social est situé 44, rue de l'Industrie – 1040 Bruxelles (Belgique), inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro TVA BE 0403.212.172 RPM Bruxelles, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE et après une consignation obligatoire représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 €. Les frais sont payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le Cahier des Conditions de Vente.

Une **visite des lieux** sera assurée par la **SELARL SPINELLI – SAINT-MARTIN – REVEL**, Huissiers de Justice à MOUTIERS, le **vendredi 23 septembre 2022 à 9 h 30.**

Pour tout renseignement et consultation du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser à :

- Maître Elodie CHOMETTE, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE,
Tél : 04.79.32.63.25 - Email : contact@chomette-avocat.fr
- Site internet : www.chomette-avocat.fr
- Tous avocats inscrits au Barreau d'ALBERTVILLE
- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE

Fait à ALBERTVILLE,

signé Elodie CHOMETTE, Avocat